



Photo: Mario Beauregard/La presse canadienne

Le Fonds de solidarité a posé des jalons importants pour s'émanciper de la FTQ et refaire son image malmenée par les témoignages entendus à la commission Charbonneau.

D'abord, le président de la centrale syndicale n'occupera plus le poste de président du conseil d'administration du Fonds de solidarité, et les représentants de la FTQ seront dorénavant minoritaires au conseil.

Fonds de solidarité un conseil qui lave plus blanc que blanc

Écrit par Pierre Duhamel
Jeudi, 06 Février 2014 23:54 -

Les conflits d'intérêt, réels ou apparents, ont été exposés crûment aux audiences publiques de la commission d'enquête. C'est toute la crédibilité de l'organisation qui était en cause et ce changement s'imposait.

La FTQ fonctionnait comme si le Fonds lui appartenait, sous prétexte qu'elle en est à l'origine et que les membres de ses syndicats affiliés sont particulièrement sollicités pour y investir.

En fait, le Fonds existe parce que les gouvernements ont décidé d'accorder des crédits d'impôt aux épargnants pour qu'ils y investissent leur argent.

Cet avantage fiscal est payé par l'ensemble des contribuables. De plus, un peu plus de la moitié des 615 000 actionnaires ne sont pas membres de la FTQ.

Pour régler ses problèmes de gouvernance et montrer qu'il a retenu la leçon, le Fonds recrute deux champions de l'indépendance et du bon fonctionnement des conseils d'administration : Robert Parizeau, coprésident de l'Institut des administrateurs de sociétés, et Yvan Allaire qui préside l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. Voilà deux individus qui ne se gêneront pas et qui résisteront à toute tentative d'intimidation.

Ce sont surtout deux hommes d'affaires aguerris. J'ai eu le plaisir de siéger sur le jury d'un concours avec Monsieur Parizeau. Il voit tout, soulève les bons points, pose les bonnes questions en plus de faire preuve d'une grande éloquence et d'une remarquable gentillesse.

Sa feuille de route est impressionnante. Il a hérité de l'entreprise familiale vendue à Aon il y a plusieurs années. Il en préside encore le conseil d'administration et il a siégé pendant de nombreuses années sur les conseils de Power Corporation et de la Banque Nationale.

Yvan Allaire est un professeur de stratégie et l'un des fondateurs de Secor. Il a occupé pendant quelques années un poste important chez Bombardier.

Fonds de solidarité un conseil qui lave plus blanc que blanc

Écrit par Pierre Duhamel
Jeudi, 06 Février 2014 23:54 -

La première responsabilité du nouveau conseil sera de choisir le successeur d'Yvon Bolduc, qui quittera l'organisation le 31 mars.

Son départ ne surprend personne et était inévitable. Il fallait que le Fonds de solidarité pose des gestes de rupture importants pour continuer de bénéficier de la confiance de ses actionnaires et du gouvernement québécois. Yvon Bolduc est un ancien collègue de travail que j'estime personnellement et je lui souhaite bon vent.

Le Fonds de solidarité a fait ce qu'il devait faire au sujet de sa gouvernance. Reste à savoir si le Fonds reste un outil performant pour assurer le développement économique du Québec, compte tenu de ses répercussions sur les finances publiques.

Cette question a été soulevée par le gouvernement fédéral qui cessera progressivement d'accorder un crédit d'impôt aux adhérents du Fonds. Faut-il maintenir cet avantage fiscal au niveau provincial ?

Je devine que MM. Parizeau et Allaire sont de cet avis et en feront l'une de leurs grandes priorités. Le Fonds a aussi de grands alliés dans le milieu des affaires, ne serait-ce que parce qu'il est le partenaire de 2 400 entreprises québécoises et qu'il y a peu d'investisseurs de cette taille prêts à investir dans le développement des entreprises d'ici.

«Il y a de bons entrepreneurs et il faut leur donner du capital», me disait récemment Alexandre Taillefer, l'un des dragons de l'émission de télévision, mais surtout un capital-risqueur qui investit dans des entreprises, ce qui est le métier du Fonds de solidarité.

Entre autres idées, il se demandait s'il ne fallait pas plutôt étendre l'exemption sur le gain en capital lors de la sortie d'un placement au lieu d'octroyer des crédits d'impôt automatiques aux épargnants-investisseurs ?

Nous ne faisons que discuter librement d'un enjeu important, mais je pense que la vocation même du Fonds devrait faire l'objet d'une réflexion, plus de 30 ans après sa fondation. Cela tombe bien, le Fonds a recruté un grand expert en stratégie sur son conseil !

Fonds de solidarité un conseil qui lave plus blanc que blanc

Écrit par Pierre Duhamel
Jeudi, 06 Février 2014 23:54 -

Cet article [Fonds de solidarité : un conseil qui lave plus blanc que blanc](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#) .

Consultez la source sur Lactualite.com: [Fonds de solidarité un conseil qui lave plus blanc que blanc](#)